



aveyron.fr

VOYAGES SCOLAIRES EDUCATIFS

REGLEMENT D'ATTRIBUTION

Année 2016

(Pour les voyages organisés du 01.01.2016 au 31.12.2016)

Ecoles maternelles et élémentaires

Collèges

Etablissements d'éducation spécialisés
(pour les enfants de 3 à 17 ans)

Dossier à déposer impérativement un mois avant le voyage

**ATTENTION : En cas de départ sans accord du Conseil Départemental,
le dossier ne sera pas examiné.**

Cette demande ne vaut pas permission de sortie délivrée par l'autorité compétente

Pour tout renseignement s'adresser au

Conseil Départemental de l'Aveyron - P.E.C.S.J.
Service Sport, Jeunes, APN et Accompagnement Pédagogique - Tél. : 05 65 75 82 50
Courriel : claudie.nogaret@aveyron.fr

REGLEMENTATION FIXEE PAR LE CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR L'ANNEE CIVILE 2016 :

• Bénéficiaires de l'aide :

- Ecoles maternelles et élémentaires
- Collèges
- Etablissements d'éducation spécialisés (Instituts Médico-Educatifs et Instituts Thérapeutiques Educatifs et Pédagogiques) accueillant des élèves de 3 ans à 17 ans révolus.

• Modalités d'intervention :

- Financement par nuitée (et non par jour)
- Financement d'un séjour dans le centre d'accueil comptant :
 - . 3 nuitées minimum ; en deça, le séjour n'est pas éligible à l'aide du Département ;
 - . 4 nuitées maximum.

• Lieu de séjour et montant de l'aide (par nuitée et par enfant) :

- les séjours organisés dans le département de l'Aveyron : 8 €
- les séjours organisés à l'extérieur du département de l'Aveyron
gérés par une structure aveyronnaise (liste ci-après) : 8 €
- les séjours à la mer : 4 €
- les séjours à Paris : 4 €

AACV (Association Aveyronnaise des Centres de Vacances) - 31 bd Denys Puech - 12000 Rodez

- Les Angles (66210) : chalet Ma Néou
- St Georges de Didonne (17110) : les Buissonnets

ALTIA CLUB ALADIN - Le Bourg – 12540 FONDAMENTE

- Leucate : centre à Leucate – Lieu dit St Pierre (11)

PEP 12 (Association des Pupilles de l'Enseignement Public) - 1 rue Abbé Bessou - 12005 Rodez

- Meschers (17132) : résidence « Le Rouergue » rue des Jonquilles
- Bourg Madame (66760) : résidence « La Vignole » - Enveigt

RELAJ-SOLEIL VACANCES EVASION - 12230 NANT :

- Boussens (31360) : le Tolosan - Côte du Pradet
- Tautavel (66720) : Torre del Far - avenue Verdoube

Tous les autres séjours seront refusés

ATTENTION

- Les séjours doivent avoir lieu dans des centres agréés par un organisme officiel.
- Le montant de l'aide ne peut excéder le coût réel du séjour.
- L'aide ne peut être accordée que pour un voyage par classe au cours de l'année scolaire.
- Les aides accordées seront limitées au budget 2016 alloué par l'Assemblée Départementale. Les demandes seront acceptées en fonction des disponibilités financières.
- Les projets de voyages doivent faire l'objet d'une demande préalable auprès du Conseil Départemental, un mois avant le départ, à défaut la demande d'aide sera refusée.

COMPOSITION DU DOSSIER :

- Fiche de demande d'aide départementale aux voyages scolaires éducatifs
- Relevé d'Identité Bancaire (R.I.B.)
- Numéro SIRET de l'Etablissement scolaire

La Commission Permanente du Conseil Départemental se prononcera uniquement **sur le principe** même du voyage éducatif envisagé par l'établissement.

L'avis de la Commission sera notifié à l'établissement scolaire sur une base prévisionnelle d'effectif et de durée.

VERSEMENT DE L'AIDE DEPARTEMENTALE

Le versement est effectué après réalisation du séjour, par mandat administratif, à l'Etablissement scolaire.

Pièces à produire pour le paiement, dès la réalisation du séjour :

- 1 – Attestation de séjour **(en 2 exemplaires)** comportant l'effectif réel des élèves ayant participé au voyage mentionnant le nombre de **NUITÉES (3 minimum et 4 maximum)**, **signée par le centre d'hébergement**
- 2 – Liste nominative des élèves
- 3 – Copie de la lettre d'information adressée aux parents et précisant la participation du Conseil Départemental
- 4 – Copie de la facture du séjour, visée par le centre d'hébergement, mentionnant **le nombre de NUITÉES, distinguant le nombre d'ELEVES et d'ACCOMPAGNATEURS.**

Tout dossier incomplet sera retourné.

LES JUSTIFICATIFS DOIVENT PARVENIR IMPERATIVEMENT UN MOIS APRES LE VOYAGE

au

Conseil Départemental de l'Aveyron
P.E.C.S.J. - Service Sport, Jeunes, APN et Accompagnement Pédagogique
B.P. 724
12007 RODEZ CEDEX



aveyron.fr

Pôle Environnement,
Culture, Vie Associative,
Sport et Jeunesse

Service Sport, Jeunes,
Activités de Pleine Nature
et Accompagnement Pédagogique

ANNEE 2016

Code tiers

--	--	--	--	--

FICHE DE DEMANDE D'AIDE DEPARTEMENTALE AUX VOYAGES SCOLAIRES EDUCATIFS

A retourner accompagnée d'un RIB

ETABLISSEMENT :	
Adresse	
Code postal	 Commune
Téléphone	
Mail	

Etablissement d'enseignement : ☐ public ☐ privé

Ecole : ☐ maternelle ☐ élémentaire ☐ classe unique ☐ à 2 classes

Collège : ☐ ☐ Etablissement d'éducation spécialisée (pour les enfants de 3 à 17 ans)

Chef d'établissement : Nom et prénom

Enseignant accompagnant : Nom et prénom

Classe concernée Nombre d'élèves

Centre d'Accueil : Nom : Commune : CP

Organisme et N° d'agrément :

Lieu de séjour :

☐ AVEYRON

☐ MER

☐ PARIS

☐ HORS AVEYRON, DANS UN CENTRE AGRÉÉ GÉRÉ PAR UNE STRUCTURE AVEYRONNAISE

Dates du séjour : du __/__/____ au __/__/____ Nombre de **NUITÉES** dans le centre d'accueil *

(*seront prises en compte : - 3 nuitées minimum
et - 4 nuitées maximum)

Transporteur : Nom : Commune : CP

Résumé du projet pédagogique en précisant le type de séjour (À REMPLIR PAR L'ENSEIGNANT) :

Le signataire certifie avoir informé l'autorité pédagogique compétente et le Maire de la demande d'aide départementale.

Participation de la CommuneEuros.

A le
Signature et accord du Chef d'établissement



aveyron.fr

AIDES DEPARTEMENTALES AUX VOYAGES SCOLAIRES EDUCATIFS

Année 2016

ATTESTATION DE SEJOUR

***A faire REMPLIR DÈS LA FIN DU SÉJOUR PAR LE CENTRE D'HÉBERGEMENT
et à retourner en 2 exemplaires au Conseil Départemental accompagnés
des autres pièces nécessaires au paiement de la subvention.***

Code tiers

ETABLISSEMENT SCOLAIRE :

ADRESSE COMPLETE (de l'établissement scolaire) :

..... Code postal : Commune :

Nom du Chef d'établissement :

Je, soussigné (e)

enseignant de la classe

atteste avoir séjourné au centre de à

Aveyron ☐

Centres aveyronnais ☐

Mer ☐

Paris ☐

Nombre d'élèves

Séjour : du __/__/____ au __/__/____

Nombre de **NUITÉES** dans le centre d'accueil

(3 nuitées minimum et 4 nuitées maximum)

Cachet
du Centre d'hébergement

Fait à le
Cachet et signature de l'Etablissement scolaire,